

Mardi, 19 juin 2012

## Communiqué de Presse

### Avocats et Experts-Comptables : Une interprofessionnalité fonctionnelle !

Pour la première fois, Agnès Bricard, Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables (CSOEC), et Christian Charrière Bournazel, Président du Conseil national des barreaux (CNB), ont ensemble réuni la presse et **affiché leur volonté commune d'harmonie et de complémentarité entre les deux professions.**

Dans ce cadre, ils ont souhaité développer **l'interprofessionnalité fonctionnelle** au service des entreprises. En effet, Il était paradoxal de voir des conflits au plan institutionnel, alors que dans la vie quotidienne, avocat et expert-comptable sont les uns avec les autres au service des mêmes personnes.

La première concrétisation de cette volonté se manifeste par la promotion d'un nouveau dispositif destiné à financer l'accompagnement d'entités en difficulté dans la mise en place des mesures de prévention : **l'Assurance Santé des Entreprises.** Aujourd'hui accessible auprès de 6 compagnies d'assurance, elle concerne aussi bien les sociétés que les entreprises individuelles pour lesquelles **l'accompagnement d'experts de crise est pris en charge.**

Le CNB et le CSOEC travaillent par ailleurs sur un projet de modèle de structure où la mise en commun de moyens entre les professionnels permettrait de renforcer le service aux clients.

L'intelligence économique qui contribue au développement des PME est également un domaine où **avocat et expert-comptable peuvent renforcer leur synergie notamment en termes de veille juridique et économique.**

Enfin, cette dynamique fonctionnelle prend aujourd'hui tout son rayonnement avec **le soutien du CNB apporté au CSOEC à propos des initiatives menées en faveur du financement des entreprises.**

Contacts presse

---

#### Ordre des Experts-comptables

Philippe Lacoste

Tél : 01 44 15 60 97 / 06 30 61 81 03

[placoste@cs.experts-comptables.org](mailto:placoste@cs.experts-comptables.org)

Aplus Communication

01 48 78 21 20 / 06 71 20 58 72

[apluscomm@wanadoo.fr](mailto:apluscomm@wanadoo.fr)

#### Conseil national des barreaux

Alexandra Imbert de Friberg

Tél : 01 53 30 85 75 / 06 78 92 05 15

[a.imbertdefriberg@cnb.avocat.fr](mailto:a.imbertdefriberg@cnb.avocat.fr)

LEXposia - Frédéric Bonaventura

Tél : 01 44 83 66 77 / 06 20 59 83 67

[fbonaventura@lexposia.com](mailto:fbonaventura@lexposia.com)